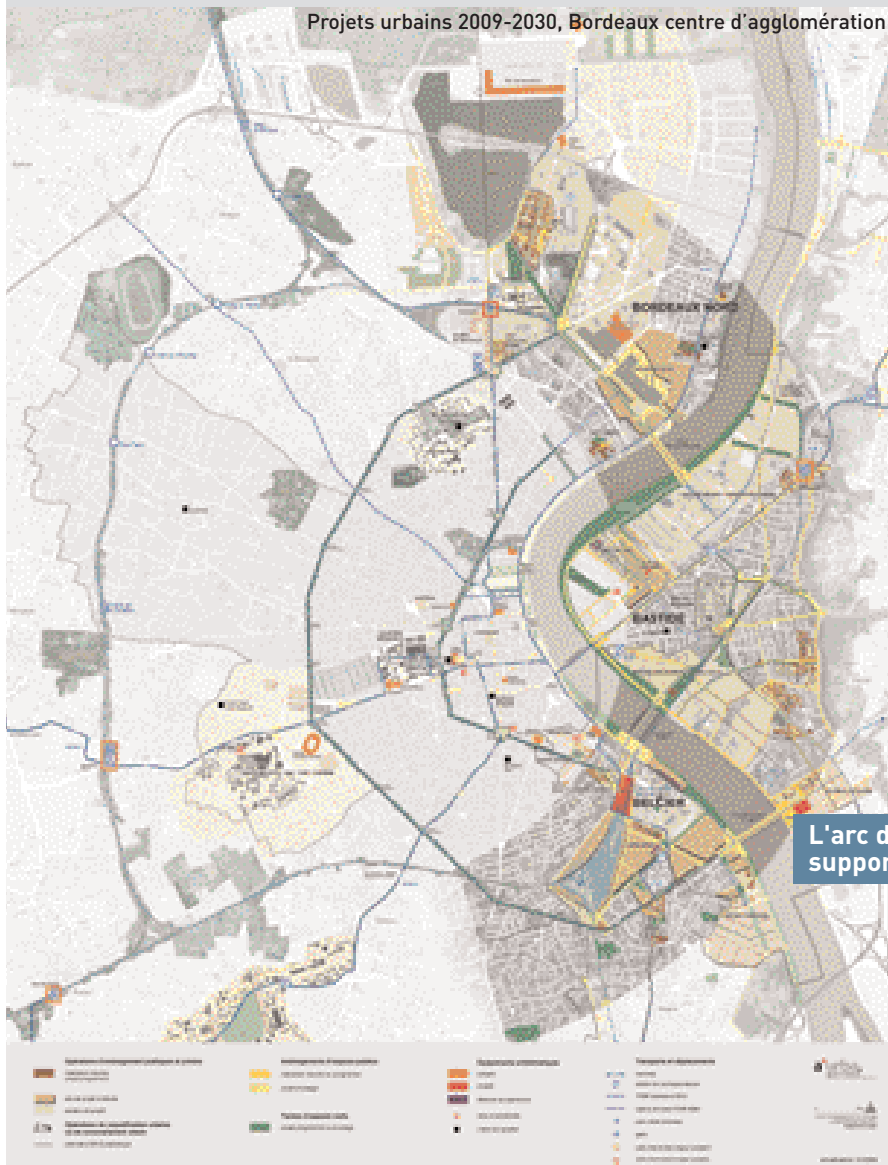


« Vers le Grand Bordeaux » : l'Arc de développement durable



Bordeaux, ville d'une agglomération éponyme de près de 700 000 habitants, dispose en façade de la ville historique, d'un potentiel foncier unique de près de 400 hectares qui constitue l' « Arc de développement urbain durable » et représente un potentiel de 20 000 logements et 40 000 habitants, d'ici à vingt ans. Cette nouvelle étape intervient après la création de 45 kilomètres de lignes de tramway, la reconquête des quais rive gauche, et le nouvel essor de la rive droite avec l'opération Coeur de Bastide. L' « Arc de développement durable » s'appuie sur la régénération de plusieurs centaines d'hectares de friches, qui accueilleront, à terme, plus de deux millions de mètres carrés de logements, bureaux, commerces et équipements. La création de plusieurs éco-quartiers mixtes, dont celui des berges du lac est déjà programmé, est un axe fort du projet, de même que l'intégration, au sud, du programme Euratlantique. À l'horizon 2030, l' « Arc de développement durable » permettra de redessiner les contours de Bordeaux en vue de lui conférer le statut de métropole d'envergure européenne.

L'arc de développement durable,
support du grand projet urbain bordelais.

VILLE DE BORDEAUX
Place Pey-Berland - 33077 Bordeaux Cedex
Tél. : (33) 05 56 10 20 30 www.bordeaux.fr

Laurent Lemaître
Tél. : (33) 05 24 57 16 70 -
l.lemaître@mairie-bordeaux.fr